

F. 22.03.1.1.

loti-

Berne, le 29 avril 1946.

Cher ami,

Je suis en mesure, aujourd'hui seulement, de répondre à votre lettre du 15 avril.

Vous voudrez bien trouver ci-joint le texte officiel allemand des deux discours que M. le Conseiller fédéral Petitpierre a prononcés, le premier au Conseil national, le 2 avril 1946, le deuxième à la XXIème Assemblée de la Société des Nations, le 10 du même mois.

La traduction du discours du 2 avril a été faite par un des collaborateurs du Département et la seconde a été revue dans le sens souhaité par vous.

Comme je vous l'ai dit au téléphone, je me suis préoccupé de trouver également un éditeur pour le texte français. La "Feuille d'Avis de Neuchâtel" est prête à entreprendre, pour la Suisse française, ce que la "Nouvelle Gazette de Zurich" est disposée à faire, de son côté, pour la Suisse allemande.

Le directeur de la "Feuille d'Avis de Neuchâtel" a l'intention de se mettre directement en rapport avec vous afin d'assurer un certain parallélisme aussi bien en ce qui concerne la date de publication que le contenu et enfin que la présentation.

Je crois ainsi avoir répondu aux quelques questions qui demeuraient encore en suspens.

Croyez que je reste à votre disposition pour toute demande que vous auriez à me faire et soyez assuré, mon cher ami, de mes sentiments bien cordialement dévoués.

2 annexes.

Monsieur C.E. L o o s l i ,
Correspondant de la "Nouvelle Gazette de Zurich",
6, Chemin de la Tour de Champel,
G e n è v e .

Dodis



W

1.1.10.55.7

P.S. Bien entendu, je vous enverrai la liste des associations qui peuvent être désireuses de souscrire un certain nombre d'exemplaires. Toutes ces adresses se trouvent d'ailleurs à Genève entre les mains de M. Léopold Boissier de même qu'entre celles de M. Hamori, respectivement président et secrétaire du Bureau des associations suisses pour la paix, 10, rue de la Madeleine.

Cher ami,

Je suis en mesure, aujourd'hui seulement, de répondre à votre lettre du 15 avril.

Vous voudrez bien trouver ci-joint le texte officiel allemand des deux discours que M. le Conseiller fédéral Pétipierre a prononcés, le premier au Conseil national, le 2 avril 1946, le deuxième à la XIXème Assemblée de la Société des Nations, le 10 du même mois.

La traduction du discours du 2 avril a été faite par un des collaborateurs du Département et la seconde a été revue dans le sens souhaité par vous.

Comme je vous l'ai dit au téléphone, je me suis préoccupé de trouver également un éditeur pour le texte français. La "Feuille d'avis de Neuchâtel" est prête à entreprendre, pour la Suisse française, ce que la "Nouvelle Gazette de Zurich" est disposée à faire, de son côté, pour la Suisse allemande.

Le directeur de la "Feuille d'avis de Neuchâtel" a l'intention de se mettre directement en rapport avec vous afin d'assurer un certain parallélisme aussi bien en ce qui concerne la date de publication que le contenu et enfin que la présentation.

Je crois ainsi avoir répondu aux quelques questions qui demeurent encore en suspens.

Croyez que je reste à votre disposition pour toute demande que vous auriez à me faire et soyez assuré, mon cher ami, de mes sentiments bien cordialement dévoués.

2 annexes.

Monseigneur G.E. L o o a l i
Correspondant de la "Nouvelle Gazette de Zurich",
6, Chemin de la Tour de Champel,
G e n e v e .